



Des entrepreneurs avaient su utiliser les ressources du plateau forestier : carrières de pierre, de sable, briqueteries occupent les confins de Montmorency et d'Andilly. Henri Censier et Jean Fayaud ont pris le relais du précurseur Marchand.

Plusieurs grands fours modernes ont lancé l'industrie de la brique au sud de la commune, dans les champs qui séparent Domont de son voisin Piscop, près de la route nationale vers Saint-Brice et Paris : Victor Bordier, Fernand Censier et Louis-Côme Lesage possèdent les trois grandes briqueteries de la Plaine des Fauvettes ou des fossettes.

D'autres petites briqueteries, souvent jumelées avec une entreprise de maçonnerie, fonctionnent aussi en 1900 : Victor Lefèvre, Eliche, Locque, successeur de Bimont, et Delignat.

Belle époque, pour qui ?

Une cinquantaine d'ouvriers briquetiers sont recensés comme tels en 1901. Mais étant donné les dizaines de Belges immatriculés en mairie les années précédentes, le nombre des employés des briqueteries en saison est beaucoup plus important.

Le Conseil municipal ne s'y intéresse pas beaucoup : on trouve trois allusions aux briqueteries avant la guerre de 14. Il s'émeut des orages qui ont interrompu le travail de la brique chez Minangoy en août 1906, il déplore que les ouvriers briquetiers soient licenciés une partie de l'année et il suit la grève de 1909 décrite plus loin.

L'instituteur reconnaît l'importance de la brique ; il écrit en septembre 1899 "*Aux trois briqueteries installées à Domont depuis de longues années, sont venues s'ajouter quatre nouvelles installations. Chaque usine occupe en moyenne de 50 à 80 ouvriers*"⁹. Et cela n'est pas près de s'arrêter : "*Il est à remarquer que la couche de terre bonne à la fabrication des briques est loin d'être épuisée. A certains endroits, il y a plus de quatre mètres de bonne terre et sur une étendue considérable.*"

Les ouvriers travaillent 12 ou 13 heures par jour, souvent sans arrêter le dimanche si la saison l'exige, pieds nus dans la terre humide, grattant l'argile à la main, charriant des brouettes et maniant indéfiniment la lourde presse à bras, ou se brûlant en chargeant les feux à la pelle, jour et nuit. Ils vivent en parias, loin de leurs racines, logés en "*cantines*" ou entassés dans des cabanes sans hygiène. Ils ont dû fuir la pauvreté de leurs campagnes ou de leurs familles de manouvriers. Les quelques familles d'anciens Domontois qui vivent de la brique sont aussi celles que secourt le Bureau de Bienfaisance. Les garçons de dix ans s'absentent de l'école à partir de mars, quand le père a trouvé un patron qui le paie aux pièces. La loi limitant la journée de travail des adolescents de treize à dix-huit ans enfants à 10 heures par jour ne date que de 1892, et elle n'est pas plus appliquée que celle qui limite à 10

⁹ Ces chiffres peuvent sembler surestimés par rapport aux recensements. Mais ils traduisent probablement une certaine dissimulation, comme l'extrême fluctuation des effectifs. D'autant que, secrétaire de mairie et instituteur à la fois, Monsieur Nagel connaît bien les listes d'habitants qu'il a lui-même recopiées pour la Préfecture.